

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – RECOMMANDATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	19 novembre 2024
Numéro	24.210	Heure	

Auteur-e(-s) : Commission Accueil des enfants (LAE3)		Lié à (facultatif) : ad 24.005 CE
Titre :	Pour le contrôle et la limitation du bruit dans les structures d'accueil extrafamilial du canton	
Contenu :	Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'introduire dans le règlement général sur l'accueil des enfants (REGAE) des dispositions concernant le contrôle et la limitation du bruit dans les structures d'accueil extrafamilial du canton, notamment dans le cadre de la procédure d'octroi d'autorisation d'exploitation ou de leur renouvellement.	
Développement (facultatif) :		
Demande d'urgence : NON		

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Mary-Claude Fallet, présidente de la commission Accueil des enfants (LAE3)		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :